Josianne Létourneau Rapport Coordination Montréal

Constats des trois dernières années et défis à venir :

L'employeur semble vouloir affaiblir notre syndicat afin de diminuer nos conditions de travail. Sa volonté de souplesse et les changements technologiques constituent un prétexte parfait pour faire faire n'importe quoi à n'importe qui et à n'importe quel prix. Plusieurs postes sont abolis, restructurés, donnés à la tête du client souvent plus jeune, parfois dans d'autres unités syndicales parfois même dans d'autres provinces.

La pénurie de main d'œuvre et l'article 34 ont ouvert la porte toute grande à la sous-traitance qui est déjà dans plusieurs de nos départements et qui est une menace à notre sécurité d'emploi.

L'inter unité est l'autre menace imminente particulièrement pour les techniciens. Leurs tâches sont effectuées par des réalisateurs qui gagnent pourtant beaucoup plus cher, sans toutefois qu'il y ait un partage équitable.

Comité Inter unité

Représentants patronaux Samuel Meury Benoit Chantal Grenon Sabrina Gascon Représentants syndicaux Jean Lemieux Christian Paul Josianne Létourneau

Le comité a tenu trois rencontres depuis la dernière assemblée générale dont une pour se faire dire que tout le temps passé en comité avait servi à constater un différend d'interprétation. En février, la partie patronale a tenté de relancer les travaux sur des bases communes qui clairement n'existent pas. Depuis : rien.

Soyons clairs, notre convention collective permet l'exécution des taches de notre unité d'accréditation par des réalisateurs à CONDITION qu'elles ne constituent pas normalement la fonction principale d'un de nos titres d'emploi. De plus, cela est permis dans la mesure où le partage entre les unités d'accréditation est équitable afin de protéger les emplois de part et d'autre. Pour le moment, ce partage n'a rien d'équitable. L'employeur créé des projets inter unité qui, selon son interprétation, ne sont pas soumis à cette équité puisque, toujours selon son interprétation, l'équité ne s'applique qu'aux projets hybrides. Toujours selon l'interprétation de l'employeur, les projets inter unité non hybrides ne sont pas soumis non plus à une durée limitée dans le temps. Résultats: plusieurs projets pour les réalisateurs sont créés et renouvelés d'année en année sans toutefois respecter le partage équitable. Résultats à long terme : des pertes d'emploi pour nos membres. Plus ce litige sur l'interprétation perdure, plus l'employeur se permet de faire tout et n'importe quoi sans conséquences immédiates



Membre active des comités :

Santé sécurité Montréal

National d'orientation en santé sécurité

Consultatif sur les avantages sociaux

Culture en milieu de travail

Santé des employés

Relations de travail

Mobilisation et communications

Comité Charge et milieu de travail

Représentants patronaux Représentants syndicaux Michèle Guèvremont Marie-Andrée Charron

Kevan Cheftel Sophie Pelletier

Kim Macdonald Geneviève Génier Carrier
Josianne Létourneau

De loin ma plus grande déception syndicale. Plusieurs problèmes ont été soumis par la partie syndicale et trop peu de solutions ont été mises en place. Plusieurs de nos membres travaillent jour après jour dans des milieux toxiques ou avec une charge excessive et la partie patronale ne semble pas vouloir se donner les moyens pour régler ces situations. Devant le manque de résultats, nous avons cessé d'inviter les représentants patronaux. Aucune invitation de leur part n'a été lancée malgré le fait que des dossiers aient été laissés en suspens.

Comité de planification de la main d'œuvre

Représentants patronaux Représentants syndicaux

Samuel Meury Benoit Damian Pilié

Jérémy Dion Marie-Andrée Charron Antoine Lorquet Garneau Josianne Létourneau

Comité paritaire très fonctionnel en raison de l'obligation de résultats. Le mandat du comité est de relocaliser les personnes dont le poste a été déclaré excédentaire ou qui ont été supplantées.

Suite aux grosses coupures à RCI, on note un ralentissement des coupures du personnel en poste.

Par contre, les coupures par attrition (départ à la retraite) ou diminution des quarts de travail se poursuivent.

Damian Pilié (responsable des relations de travail) et Samuel Meurry Benoit (représentant patronal) ont fait une présentation aux comités de négociation du protocole que nous avons réussi à établir au cours des 3 dernières années. Un travail d'envergure qui mérite d'être souligné.

Depuis la dernière assemblée générale:

Finalisation des relocalisations/ départs /licenciements pour les employés de RCI.

Traitement du dossier de 30 personnes dont 4 ont vu leur poste coupé cette année. Ces 4 personnes sont dans le secteur administratif.

Il reste 13 personnes dans le comité qui sont soit sur des affectations temporaires, soit qu'elles n'ont pas terminé leur période d'essai ou soit qu'elles sont en congé.

RÉSUMÉ PAR SECTIONS

Le manque de main d'œuvre et la surcharge est l'enjeu qui touche le plus grand nombre de sections.

ACTUALITÉ RADIO

Refus de Radio-Canada de verser les TUGs pour les remplaçants de reporters nationaux

AFFAIRES PUBLIQUES

Pas de délégué

Inter unité fréquente et non déclarée, les tâches les plus souvent effectuées par les réalisateurs sont le montage et la caméra.

CBC

Changement de garde à venir.

De gros efforts sont faits pour l'inclusion, la diversité et l'équité.

CDI

Les conditions de pratique du personnel journalistique sont de plus en plus difficiles. Beaucoup d'enjeux santé sécurité.

Les caméramans JE/VL se sentent malmenés, pas de local dans la NMRC, les per diem voyageurs ont cessé d'être payés correctement, les périodes de repas ne sont pas respectées etc...

Aux moyens de production, il y a un manque de personnel flagrant; c'est une porte tournante pour le personnel qui ne reste pas.

COMMUNICATIONS

Pas de délégué

Milieu difficile, pression du milieu

DESIGN GRAPHIQUE

Plusieurs besoins temporaires long terme ont vu le jour cette année et ont fait l'objet de contestations par grief de notre part.

Mélange au niveau des titres d'emploi, les affichages décrivent des tâches d'un titre d'emploi mais en porte un autre.

FINANCES

Pas de délégué

ICI RADIO

Plusieurs recherchistes ont été contraints de faire des tâches de technicien de son intermédiaire. Les monographies d'emploi ne sont pas respectées et mèneront à d'éventuelles coupures de postes

MAINTENANCE

Climat toxique

Manque de personnel, horaires difficiles, diminution des critères d'embauche, choix de gestion questionnables.

MÉDIAS NUMÉRIQUES

La cohabitation entre le télétravail et le travail en présentiel est difficile. Disparité au niveau de la charge de travail.

MÉDIATHÈQUE ET ARCHIVES

Plusieurs points suscitent du mécontentement : places non assignées et insuffisantes dans la nouvelle MRC, maximum de 50% de télétravail à partir du 24 mai, retour du matériel informatique prêté malgré le fait que le télétravail se poursuivra.

Un grand effort a été fait pour établir une collaboration entre les représentants syndicaux et patronaux afin d'améliorer les enjeux vécus dans ce département.

RCI ESPACE AUTOCHTONES

Réaménagement des équipes, restructuration

REVENUS

Manque criant de personnel, plusieurs personnes absentes en raison de la charge excessive

SCÉNOGRAPHIE

Pas de délégué

SOUS-TITRAGE

Toujours dans la vieille maison en raison de troubles techniques.

Des horaires de 4 jours semaine sont à l'essai.

Mêmes problématiques qu'ailleurs : congés hebdos non consécutifs, respect de l'ancienneté dans l'attribution des horaires...

SOUTIEN ADMINISTRATIF ET PRODUCTION

Personnel majoritairement en télétravail, certains secteurs plus anxiogènes que d'autres, le manque de personnel rend la tâche difficile aux affectatrices/affectateurs

Des quarts de travail sont annulés par manque de personnel

SOUTIEN MÉDIAS

Climat toxique ayant déjà fait l'objet de mesures mais dont les répercussions se font toujours sentir Sous-traitance

Pas de délégué

SPORTS

Départ à la retraite, abolition par attrition

Grosse année en raison de deux jeux olympiques et paralympiques en période de pandémie.

Traitement inéquitable des membres

TVG

Sous-traitance

Demande de faire des tâches de niveau supérieures sans formations préalables.

Affectation qui ne respecte pas le titre d'emploi (EX: un caméraman peut être affecté à la notification de l'horaire comme assistant tech même si sa permanence est dans un autre titre d'emploi.)

Nouvellement élue Vice-Présidente à la Fédération Nationale des Communications et de la Culture. La FNCC représente 88 syndicats qui regroupent plus de 6000 membres et s'intéresse à la toxicité des milieux de travail, le harcèlement sexuel en milieu de travail dans le secteur des communications, la précarité, le cyberharcèlement, la loi sur le statut de l'artiste, la loi C-11, la loi C-18, et bien plus.